

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 mai 2024

ISERE 38360 NOYAREY

L'an 2024, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS: Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine

MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHIEUX, Kévin PORTIER,

Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR: Sophie CUTAJAR pouvoir à Nathalie GOIX.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE:

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/03/2024 Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25/03/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

VŒU

Pour l'école : Soutien du Conseil municipal à la mobilisation en cours contre les fermetures de classes

Sandrine CURTET, Rapporteure

CONSIDERANT qu'à ce jour, les prévisions établies pour la prochaine rentrée scolaire par l'inspection d'académie indiquent que l'école élémentaire sera dotée d'une ouverture de classe, ce qui permettra une qualité de travail nécessaire, et ce que nous saluons ;

CONSIDERANT que, dans le même temps, malheureusement la fermeture d'une classe de l'école maternelle ferait passer les effectifs d'une moyenne de 21 enfants par classe à 29!

Le Conseil municipal, réuni en séance le lundi 27 mai 2024 :

- apporte son soutien à la mobilisation en cours pour annuler la fermeture de la 4^{eme} classe de l'école maternelle;
- se prononce pour un service public de l'Education nationale porteur d'une politique éducative ambitieuse qui favorise l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves, alors que c'est justement à l'école maternelle que se dessinent les bases de l'éducation et des savoirs ainsi que toute la socialisation qui forment les adultes et citoyens de demain;
- tient à réaffirmer les ambitions éducatives que nous partageons tous pour nos enfants alors que Noyarey est une commune pilote sur de nombreux projets portés par les enseignants, comme l'« école dehors ».

Il est ainsi indispensable que les prévisions soient réexaminées en juin, sur la base de données fiables, afin de permettre aux enfants de moins de 6 ans, à leurs enseignants et au personnel communal d'être accueillis dans de bonnes conditions.

Enfin, en écho aux propositions de l'Associations des Maires de France, le Conseil municipal réaffirme son souhait :

 que soit revu le fonctionnement actuel des ouvertures ou fermetures de classes dans les écoles; les collectivités ne peuvent se satisfaire de n'être que des chambres d'enregistrement des décisions qui les concernent. Il s'agit ainsi de permettre aux communes de peser dans des choix faits actuellement uniquement par la direction de l'Education Nationale.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopte ce vœu à l'unanimité.

Pour : 19